

CONSEIL MUNICIPAL 28 JUILLET 2022

DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mil vingt deux
Et le 28 juillet

à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel TERREAUX

Présents : M. DEPLEY STEPHANE, HELLIAN Joël, KADOUCH LAURENT, LAGORCE CHANTAL, MURAT GINETTE, PALI EUGJEN, PINOTTI VIVI, RAYGADE ISABELLE, SANCHEZ MARIELLE, TERREAUX DENIS, TERREAUX MICHEL

Absents excusés : M. BICHAUD ERIC, GOYER FABRICE, LENTIGNAC JULIE, RANDONNIER ELODIE

Pouvoir : BICHAUD ERIC suppléé par HELLIAN JOEL
GOYER FABRICE suppléé par TERREAUX MICHEL
JULIE LENTIGNAC suppléée par PINOTTI VIVI
RANDONNIER ELODIE suppléée par DELPEY STEPHANE

M. KADOUCH LAURENT a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal à l'unanimité du 23/06/2022

DELIBERATION 38-2022 CREATION D UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Adopté par 4 CONTRE, 1 ABSTENTION, 10 POUR

DELIBERATION 39-2022 SIGNATURE AVENANTS BATI AQUITAINE

Adopté par 1 ABSTENTION, 13 POUR

DELIBERATION 40-2022 SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL A LA RESOLUTION INTITULEE « LA RURALITE ET LA COMMUNE SONT UNE CHANCE POUR RESTAURER LA CONFIANCE ET LIBERER L ENERGIE DES TERRITOIRES » ADOPTEE A L UNANIMITE LE 14 MAI 2022 LORS DE L ASSEMBLEE GENERALE DE L ASSOCIATION DE MAIRES RURAUX DE France AINSI QU AUX 100 PROPOSITIONS CONCRETES ANNEXEES

Le conseil à l'unanimité soutient l'ensemble du contenu adopté en AG par l'AMRF.

DELIBERATION 41-2022 DUREE D AMORTISSEMENT SUBVENTION LOGICIEL DE LA BOITE A JOUER

Adopté à l'UNANIMITE

DELIBERATION 42-2022 PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR L EXERCICE 2021

Le Conseil prend acte de cette présentation.

DELIBERATION 43-2022 MONTANT LOYER DU BAIL PRECAIRE IMMEUBLE 269 CHEMIN DE LA MOUTHE

Adopté à l'unanimité

M. le Maire clos la séance

Le présent procès verbal est affiché le 29/07/2022.